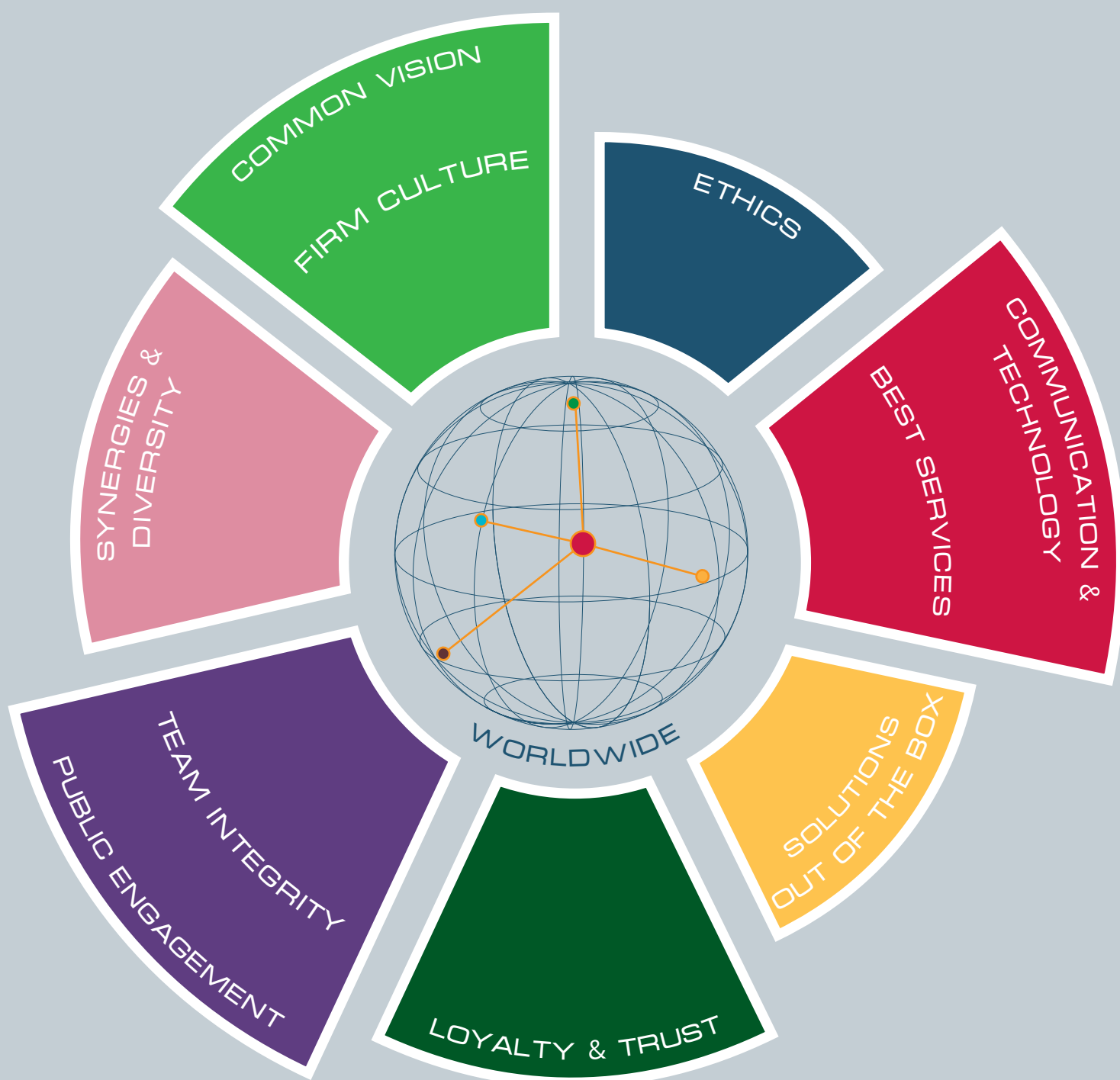


PENKOV • MARKOV & PARTNERS

INTERNATIONAL LAW FIRM

SINCE 1990

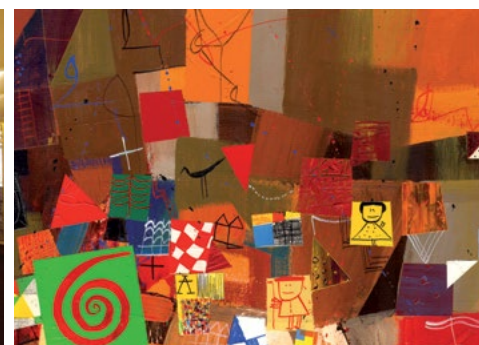


Raison d'être - conseils et accompagnement juridiques



Réussir implique
de maîtriser les défis
de l'époque et du changement!

Seule la vision partagée peut être génératrice de plus d'énergie, de morale et de synergie, lesquels conditionnent la précision et la pertinence du conseil juridique.



En dehors des défis relatifs à la situation économique et financière, aux changements climatiques et aux tensions commerciales dans les différents coins du monde que nous avons pris l'habitude de relever pendant ces dernières années, la crise pandémique et les complications qui en découlent pour le fonctionnement normal de l'économie, la libre circulation de personnes et de marchandises, ainsi que la nécessité d'un autre niveau de communication et de numérisation ont donné lieu à de nouvelles obligations à satisfaire en notre qualité de cabinet d'avocats.

Comment répondre encore plus rapidement et de façon compétente aux besoins spécifiques des clients, comment nous y adapter?

Ainsi, fournir aux clients des savoirs et des conclusions essentiellement théoriques bien fondés n'est plus suffisant; il convient d'avoir l'audace et l'assurance de les accompagner de la façon la plus appropriée à l'aune des défis actuels tout en se fondant sur la profonde maîtrise de la sagesse de la jurisprudence, ainsi que sur l'expérience sociale.

Ce n'est qu'ainsi que nous pouvons rendre compétitifs nos clients à l'égard de leurs concurrents par des conseils fournis qui leur procurent des avantages comparatifs.

Nous, PM&P, considérons que c'est notamment ce qu'il faut à nos clients et ce qu'ils méritent. Cela est d'autant plus facile que nous sommes parmi les meilleurs cabinets d'avocats bulgares jouissant d'une excellente réputation qui s'est forgée grâce à des savoirs acquis depuis des décennies. En outre, nous connaissons bien le mécanisme du changement tout comme les difficultés liées à la mise en place de l'économie libre de marché et participons activement au processus législatif national concernant le développement du climat d'investissement. Enfin, c'est d'autant plus facile que nous sommes capables de nous adapter rapidement à la spécificité du contexte et sommes en mesure de trouver la meilleure solution.

Notre équipe partage une vision commune et allie l'individualité et la sagesse de nos avocats expérimentés à la bonne volonté et à la curiosité de nos jeunes associés, tout en restant unie par le dévouement envers nos clients. Ne ménageant ni nos efforts ni notre temps, nous avons pleinement confiance en notre capacité de bien faire notre travail.

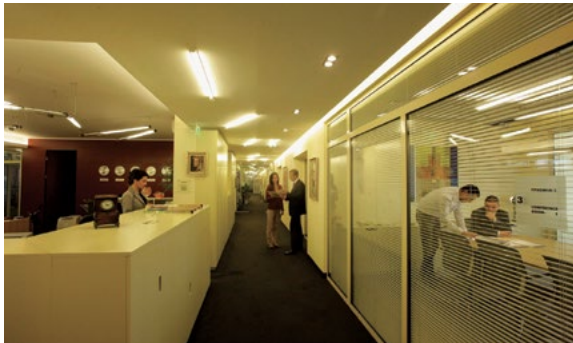
On ne se limite pas à communiquer et commenter le monde qui change. Nous participons activement à ce changement afin de parvenir à la meilleure nouvelle solution.

Ce sont nos clients, qui doivent en être les grands gagnants...



2

Parvenir à la solution originale nécessaire implique d'abandonner la façon de penser conventionnelle!



La façon de penser et la solution conventionnelle n'allant pas au-delà de la zone de confort prédominant souvent dans la vie. Or, elles sont loin d'être le moteur du progrès du monde, ou de servir au mieux les intérêts des clients dans le contexte actuel. C'est pourquoi les avocats de PM&P sont toujours à l'écoute des clients afin de comprendre leurs problèmes et d'y apporter les solutions les plus précises, en faisant preuve d'une façon de penser non conventionnelle dans des situations non conventionnelles. C'est ainsi que naissent les solutions innovantes, qui répondent au mieux aux besoins spécifiques. C'est ainsi que la prestation d'un véritable service sur mesure est assurée. Les procédures et les règles internes prévoient la constitution d'équipes de spécialistes dans le domaine dont relève le problème en question, qui soient à même d'y faire face. Le cabinet PM&P aspire à être à l'écoute de ses clients, à établir un dialogue franc pour gagner leur confiance de sorte que les avocats puissent, au-delà de leurs problèmes réels, mieux percevoir leurs exigences, leurs souhaits et leurs attentes.

3

Réussir la réalisation de ses nouvelles idées implique d'avoir des connaissances et de l'expérience, ainsi que beaucoup d'audace et de détermination.



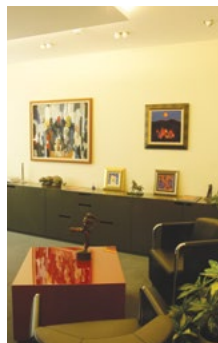
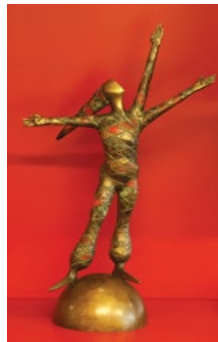
PM&P a su mettre en place ses propres normes de travail. La maîtrise de la législation et de la jurisprudence ne représente pour nous qu'un point de départ. Dans chaque cas concret, nous distinguons les circonstances de droit pertinentes, notamment celles qui sont à l'origine des problèmes. Nous les apprécions bien sûr au regard des exigences des clients.

Cela permet à notre équipe de disposer d'une immense marge de manœuvre et d'autonomie pour en tirer des conclusions. Ainsi, nos clients ne sont pas destinataires du premier bon conseil possible, mais du meilleur conseil possible fondé souvent sur des conclusions inédites garantissant l'efficacité et l'applicabilité et par conséquent le confort total du client.

Les avocats de PM&P accompagnent toujours le client lors de la prise de décisions, bien qu'ils lui laissent le dernier mot quant à la décision finale.

Cette démarche nous a permis de relever au cours des décennies des défis de nature différente, comme par exemple monter des sociétés commerciales en Bulgarie pour le compte de nos clients avant même la promulgation de la loi sur le commerce, donner conseil en matière de création de compagnies d'assurance et de banques privées avant même que l'Etat n'ait régi ces domaines par des règles précises. Ainsi, nous avons participé conjointement avec nos clients à la création d'activités au sein de nouveaux médias et dans le domaine des télécommunications avant que ce domaine ne soit régi de façon précise par le législateur. Nous nous sommes activement impliqués dans le processus législatif relatif à la loi sur commerce, aux lois fiscales et plus particulièrement aux lois sur les concessions et le droit de l'énergie, en contribuant ainsi à l'évolution vers le cadre légal et réglementaire nécessaire.

C'était dans l'air du temps et la société d'avocats PM&P a su relever ces défis... C'est pourquoi, notre équipe a su s'adapter plus facilement à la spécificité du nouveau contexte inédit.



4

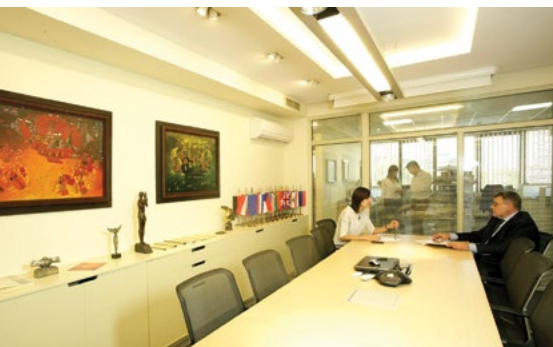
Fournir un service juridique complexe dépend de l'articulation réussie entre connaissances et expérience dans les différents domaines d'action.



Lors la création de la société en 1990, au lendemain des changements démocratiques en Bulgarie, ses quatre fondateurs effectuaient une activité de conseil juridique concernant tout un éventail de questions relevant du domaine de l'économie. Au fur et à mesure de la mise en place des relations de libre-échange et de l'avènement de nouvelles formes de coopération, de nouveaux chantiers ont été ouverts dans le domaine du droit. Pour s'adapter aux nouveaux défis, le cabinet PM&P a créé de nouveaux groupes de travail spécialisés dans différents domaines du droit, tels que: l'énergie, les technologies de l'information et de la communication, les médias et les télécommunications; les biens immobiliers et le montage de projets; le droit du travail et le droit de la sécurité sociale; la protection de la concurrence et des consommateurs; la lutte contre le blanchiment de capitaux; la protection des données à caractère personnel; la représentation en justice et l'arbitrage; le droit de la famille et le droit des successions; les fusions et les acquisitions; l'immigration; les banques et les finances. Cela a donné lieu à une amélioration substantielle de la qualité et de la performance des services. Cependant, cela n'était pas suffisant.

Répondre aux besoins spécifiques des clients relatifs à leurs projets d'investissement en Bulgarie, dont la réalisation n'était pas toujours facile dans le contexte de la transition, nous a appris à être toujours accessibles et à réagir le plus rapidement possible. Grâce à la démarche adoptée impliquant le dialogue et la coopération, la volonté de ne pas réitérer les erreurs commises, ainsi que la recherche de la solution innovante sur mesure, nos avocats sont devenus garants de la qualité des services fournis et la pierre angulaire du développement du cabinet.





5

Communiquer bien en interne et faire preuve de dévouement sont les préalables indispensables à l'établissement d'une relation de confiance avec les clients, à l'entraide et à la satisfaction des clients!

La philosophie de PM&P est traduite par les principes éprouvés que nos clients connaissent bien, notamment :

"Effectiveness for us is getting value to clients"

"Teamwork and quality make the difference"

"Our lawyers not only keep but raise standards"

"Tailored services for client satisfaction and success"

Cela implique que tous nos avocats fassent preuve de loyauté, de dévouement et motivation. Mais cela implique également que les avocats soient dispensés de formalités administratives inutiles, qu'ils puissent avoir accès aux systèmes d'information, à l'équipement et aux bases de données les plus modernes, qu'ils bénéficient de bonnes conditions et d'un climat bon de travail pouvant garantir une bonne communication en interne et avec les clients.

Il est indiscutable que cette culture d'entreprise suppose également que nos avocats apprécient d'œuvrer pour la cause de nos clients et d'appartenir au cabinet PM&P et qu'ils y voient une opportunité de développement sur les plans professionnel et humain. Cette culture d'entreprise se reflète également dans les règles de déontologie qui reposent sur la confiance et l'entraide, le respect rigoureux des règles de conduite et l'évitement de tout conflit d'intérêts.





6

L'engagement social dans un contexte de changement est un facteur puissant d'engagement personnel et de motivation!

Les différences entre les avocats découlent que de leurs qualités professionnelles ...



Conformément à sa philosophie, PM&P encourage constamment l'implication dans la vie sociale. Cela favorise notre adaptation plus rapide aux besoins réels des clients et cultive des qualités d'engagement et d'entraide. Cette démarche se manifeste aussi bien à travers la coopération juridique internationale que par la transposition de bonnes pratiques internationales. C'est pourquoi, nous attachons une très grande importance à notre adhésion à des réseaux prestigieux, tels que Lex Mundi qui est la plus grande association de cabinets d'avocats indépendants, FLI ou encore Lex Adria dont PM&P est le membre exclusif en Bulgarie. En outre, échanger des opinions et cerner des problèmes d'actualité dans le cadre de notre coopération active avec de nombreuses ONG et fondations, telles que: la Chambre bulgare de commerce et d'industrie, la Chambre d'industrie et de commerce germano-bulgare, le Forum économique de Vienne, Advantage Austria, la Chambre de commerce américaine, Association des entreprises britanno-bulgares, la Chambre de commerce franco-bulgare, la Chambre de commerce bulgare-suisse, le Conseil économique grec en Bulgarie, la Chambre de commerce Serbie-Bulgarie, la Chambre de commerce internationale - Bulgarie, le Forum bulgare des chefs d'entreprise, Tulip Foundation, Interassist et le Club culturel de Vienne, permet également à PM&P d'exercer directement son influence en vue de la recherche de solutions pratiques gagnant-gagnant.

Cette approche et les grands efforts consentis ont été récompensés par plusieurs distinctions et diplômes, y compris par la place élevée qui nous est réservée dans les classements de certains ouvrages de référence internationaux, tels que Legal500, Chambers & Partners, Martindale-Hubbell, IFLR 1000 etc.





Le cabinet PM&P est fier d'être le récipiendaire des distinctions suivantes: International Legal Alliance Summit - 2011 Silver Award for Best CEE Law Firm; FLI Net Regional Vision & Leadership Award 2011/2012; Corporate International 2010 -Full Service Advisory Excellence for Bulgaria; Dealmakers 2011 Global Leading Firm; Lawyers World Global Awards 2012 - Bulgarian Administrative Law Firm of the Year; Lawyers World 2012 Global Leading Firm; Doing Business Award of Partnership; Intercontinental Finance Magazine Continent Award 2012 - Leading Bulgarian M&A Firm; World Bank Group Certificate of Appreciation for 2006, 2007, 2008, 2010, 2011; Bulgarian Business Leaders Forum: Certificate for Business Ethics Standard, Global Law Experts 2015 - Banking and Finance, Law Firm of the Year in Bulgaria 2016, Lawyers Worldwide Awards Magazine 2017, VEF Special Appreciation Awards 2018, Law Firm of the Year of Bulgaria 2018, Corporate INTL Banking and Finance, Sofia Bar Council - Honourable Certificate for appreciation and gratitude for contribution to the raising of the attorney profession and the development of the law 2019, IFRL 1000 Recommended firm 2019, Highly recommended - Dispute Resolution Ranked Chambers Global 2019, Law Firm of the Future, European Bars Federation 2019, Recommended Firm, Financial and Corporate, IFLR 1000 - 2020, Highly Recommended, Corporate & Commercial, Dispute Resolution, Chambers Global 2020. En 2020, Maître Vladimir Penkov, président et associé en chef, s'est vu décerner pour la deuxième fois la distinction "Avocat de l'année", dont il a été récipiendaire en 2013, alors qu'en 2021, il a obtenu pour la deuxième année consécutive la plus haute distinction Senior StatesPerson dans les catégories Energy et Corporate & Commercial des Chambres Global (Chambers Global) et Europe (Chambers Europe). Le cabinet PM&P est parmi les finalistes du prix "Société de l'année" pour 2020 dans la catégorie "Services" de "Forbes Business Awards" et il est récipiendaire du prix "Société de l'année" d'Annual Awards Company of the Year. L'organisation de nombreux séminaires et de colloques spécialisés auxquels participent régulièrement nos avocats, notamment en qualité d'intervenants, s'inscrit également dans cette approche. C'est notamment pour cette raison que le cabinet PM&P publie depuis l'an 2000 son propre journal PM&P Legal en langues bulgare, allemande et anglaise pour communiquer sur l'actualité législative, mais aussi pour partager des analyses concernant différents projets de lois, des lois récemment adoptées et des pratiques des autorités de régulation. Nous faisons ainsi des suggestions relatives à des lacunes ou, parfois même à des erreurs, concernant les entreprises. L'efficacité énergétique de nos bureaux est au centre de notre attention. Nous faisons preuve d'ouverture et veillons constamment à son amélioration. Nous accordons une attention particulière à la formation de stagiaires des facultés de droit et d'élèves des lycées spécialisés. Le cabinet PM&P a toujours été très sensible à la justice sociale et participe en tant que donateur à différents programmes d'aide sociale aux personnes défavorisées. Nous soutenons également le sport, en particulier le tennis, de même que les arts plastiques et la musique qui enrichissent les aspects culturels et sportifs de la vie au sein de notre équipe. C'est ainsi que le cabinet PM&P perçoit sa responsabilité sociétale.



7 Nos domaines de compétence



Droit commercial et droit des sociétés



Droit fiscal



Biens immobiliers et montage de projets



Droit du travail et droit de la sécurité sociale



Droit bancaire et financier, marchés de capitaux



Énergie, sources d'énergies renouvelables
et ressources naturelles



Antitrust & protection de la concurrence



Représentation en justice et arbitrage



Lutte contre le blanchiment de capitaux



TIC, médias et télécommunications



Protection des données à caractère personnel et
cybersécurité





Droit commercial et droit des sociétés

Le cabinet PM&P assure la prestation de services complexes dans ce domaine du droit à l'attention des petites et moyennes entreprises (PME), mais aussi à celle des grandes sociétés nationales et internationales dans tous les secteurs de l'industrie. Nos services concernent la création de sociétés, les fusions, les acquisitions et les restructurations, domaines dans lesquels PM&P est parmi les meilleurs cabinets d'avocats, fort de la longue expérience de son équipe. Ces derniers temps, un rôle de plus en plus important est accordé au crédit-bail opérationnel et financier, à l'insolvabilité, à la gestion des investissements, à la protection de la concurrence et des consommateurs, aux régulations et aux autorisations administratives, aux marchés publics et à la protection des marques.

La pratique de PM&P consiste à constituer des groupes spécialisés, rassemblant les professionnels les plus appropriés pour traiter tous les aspects possibles du problème. Ces professionnels, qui sont à l'écoute du client et connaissent par conséquent ses besoins spécifiques, sont à même d'assurer la prestation du service demandé.



Droit fiscal

Le cabinet PM&P offre un large éventail de conseils fiscaux relatif à l'application du droit bulgare. Ces conseils couvrent les différents aspects de l'impôt sur les sociétés, de la TVA, de la sécurité sociale et de l'assurance maladie, ainsi que ceux de l'impôt sur le revenu. Nous possédons, certes, une expertise particulière sur les aspects juridiques de l'imposition et une grande expérience acquise dans de nombreuses opérations de privatisations, de fusions, d'acquisitions et de restructurations, de participation par l'intermédiaire de différents instruments financiers dans le domaine du BTP et du montage de projets, cette expertise étant d'une grande utilité pour nos clients. Articuler les aspects juridiques et les conseils fiscaux garantit le mieux la prise de la meilleure décision. Les avocats fiscalistes de PM&P mettent à profit leur riche expérience en matière d'application des conventions préventives de la double imposition afin de trouver la solution la plus adaptée à chaque cas concret.

Le cabinet PM&P procède également à la préparation de l'introduction de recours par voie administrative et judiciaire contre différents actes des autorités fiscales.



Biens immobiliers et montage de projets

L'expérience de PM&P en Bulgarie montre que les investissements dans l'immobilier sont généralement liés au montage d'autres importants projets. Cela comprend les différentes phases de la conception et de l'édification du bien immobilier, notamment les études de faisabilité, l'avant-projet jusqu'à l'achèvement de la construction, cette dernière étant liée à des procédures administratives complexes et à des échanges avec les autorités de surveillance et de contrôle.

Le montage des projets comprend également des activités de gestion du projet nécessitant un accompagnement juridique complexe à toutes les étapes, ainsi qu'une bonne expertise de conseil en matière d'immobilier, d'architecture, de génie civil en BTP et de surveillance des travaux. Notre équipe expérimentée fournit des conseils juridiques et assure l'accompagnement à toutes les phases, comprenant notamment l'élaboration de la lettre d'intention, l'établissement du plan financier et de la formule juridique les plus appropriés, l'élaboration des contrats de travaux et de livraisons jusqu'à l'établissement des actes notariés et les enregistrements nécessaires.



Droit du travail et droit de la sécurité sociale

Le cabinet PM&P offre un large éventail de services juridiques dans le domaine du droit du travail et des questions y afférentes en matière de sécurité sociale et de fiscalité, notamment la restructuration d'entreprises, le travail temporaire, la rédaction de clauses spécifiques dans les contrats de gestionnaires, la création d'un dossier électronique de travail, y compris la participation à divers régimes de retraite complémentaires, les participations aux bénéfices et primes supplémentaires, la négociation collective, les licenciements de masse, la relocalisation de ressortissants étrangers en Bulgarie et le choix afférent de procédures appropriées pour la délivrance de permis de travail et de séjour dans le pays.





Droit bancaire et financier, marchés de capitaux

Au lendemain des changements démocratiques, le cabinet PM&P a accompagné la création de la première banque étrangère en Bulgarie, ainsi que le premier investissement en fonds propres d'une banque étrangère dans une banque nationale, et ceci en l'absence d'un cadre légal précis et d'expérience sur le terrain. C'était un véritable défi pour nous et pour nos clients.

L'accompagnement de la première opération réussie de privatisation d'une banque en Bulgarie fut une nouvelle avancée dans ce domaine pour notre équipe. Forte de son expérience acquise lors de l'accompagnement de cinq autres acquisitions de banques bulgares par des banques étrangères, notre équipe a pu créer ses propres normes élevées de travail, sans précédent dans le pays. Elle a ainsi enrichi nos autres domaines de compétence, relatives à l'élaboration d'analyses juridiques et de différents dispositifs juridiques de financement.

Les marchés de capitaux, en Bulgarie comme partout ailleurs, sont régis par un cadre juridique particulier, les transactions dans ce domaine étant en progression constante. Les avocats de notre équipe spécialistes dans ce secteur ont accompagné avec succès l'une des plus importantes transactions dans ce domaine en Bulgarie, ayant ainsi montré l'importance de la bonne coopération et de la communication efficace avec les consultants internationaux et les régulateurs.

Le cabinet PM&P a accompagné la création de l'une des premières sociétés de gestion d'actifs en Bulgarie et poursuit ce travail d'accompagnement auprès des plus grands établissements financiers non bancaires en ligne ou conventionnels en Bulgarie, ainsi qu'à leurs antennes.

Nous sommes fiers d'avoir contribué avec succès à l'implantation en Bulgarie de l'un des plus grands établissements financiers non bancaires européens, venu saisir le créneau du marché de l'octroi de crédits de consommation en ligne. Notre portefeuille de services s'enrichit quotidiennement en s'étendant à l'accompagnement juridique de sociétés d'investissements, de fonds communs de placement et de fonds de pension, de sociétés de gestion d'actifs, d'intermédiaires en investissement et de sociétés de capital-risque.



Énergie, sources d'énergies renouvelables et ressources naturelles

Au cours des dernières années, le cabinet PM&P est parmi les leaders dans ce domaine et accompagne de nombreuses sociétés de production et de distribution d'électricité, ainsi que plusieurs établissements financiers et compagnies d'investissements. Nous avons ainsi acquis une riche expérience non seulement en matière de préparation de différents documents et contrats, mais également concernant la réalisation d'actions de coordination globale et de représentation à toutes les étapes des études, du montage, du financement et de la réalisation de projets dans le domaine des ressources renouvelables d'énergie. L'accompagnement juridique assuré par PM&P couvre la production, le transport, la distribution et le commerce d'énergie électrique et de gaz naturel.

PM&P a acquis une expérience considérable en matière de procédures administratives permettant aux producteurs, distributeurs et consommateurs d'accéder au marché libre de l'énergie électrique, ainsi qu'en matière de rédaction de contrats de livraison et d'achat d'électricité et de gaz naturel, de construction et de raccordement aux réseaux de transport et de distribution d'énergie de nouveaux sites. À noter plus particulièrement, son savoir-faire dans le domaine de la réalisation de projets de production d'électricité d'origine renouvelable, ainsi qu'en matière d'établissement de plans alternatifs de financement de tels projets.

La participation aux différentes étapes de la rédaction de la loi sur les concessions a permis d'approfondir nos connaissances et d'améliorer l'efficacité de notre accompagnement dans le domaine des régimes de concession, y compris concernant l'exploitation des ressources naturelles du sous-sol et le cadre réglementaire dans le secteur de l'eau. L'équipe de PM&P possède une bonne expérience en matière de recours administratifs et judiciaires relatifs à des questions d'énergie et de régulation.



Antitrust & protection de la concurrence

La société PM&P est parmi les meilleurs cabinets d'avocats spécialisés dans le domaine du droit de la concurrence et de la législation antitrust. Grâce à ses savoirs approfondis et à son immense expérience, il parvient à satisfaire les attentes plus ambitieuses de ses clients. L'expérience du cabinet PM&P comprend tous les aspects relatifs à l'application de la législation, tels que les accords horizontaux et verticaux interdits, l'abus de la position dominante et de situation de monopole, les concentrations et la concurrence déloyale.





Représentation en justice et arbitrage

Nous œuvrons à la défense maximale de l'intérêt de nos clients, y compris en recherchant des règlements amiables afin d'éviter les procédures judiciaires et d'arbitrage. Cependant, lorsque ces dernières sont inévitables, notre équipe d'avocats spécialistes des procédures fait preuve de ses grandes qualités professionnelles.

Le taux élevé de réussite dans des affaires parfois très complexes en raison de l'absence d'uniformité de la jurisprudence témoigne aussi bien du niveau élevé de professionnalisme que de la capacité d'organisation et d'implication de nos avocats. Il s'avère souvent nécessaire de plaider des causes relevant du domaine de la construction et concernant le manquement aux obligations contractuelles, en cas de préjudices portés par l'Etat ou de litiges entre associés. Les avocats de PM&P ont une solide expérience dans l'arbitrage commercial international, ce qui représente un atout pour nos clients.



Lutte contre le blanchiment de capitaux

Depuis plus de vingt ans, le cabinet PM&P assure un accompagnement pratique et ciblé couvrant tous les aspects de la législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent (AML) et aux mesures contre le financement du terrorisme (CFT).

Nous assurons un accompagnement en matière d'élaboration d'évaluations globales des risques, de règles internes, de politiques et de procédures, d'analyse des systèmes et des contrôles utilisés, de formation d'agents et de personnels des services spécialisés, d'identification du propriétaire bénéficiaire, de représentation auprès des autorités publiques dans le cadre de diverses procédures, d'assistance dans les enquêtes internes et externes, etc.



TIC, médias et télécommunications

PM&P est parmi les meilleurs cabinets d'avocats en Bulgarie proposant un accompagnement juridique dans les domaines des TIC, des médias et des télécommunications. PM&P dispose d'une équipe compétente dans le domaine du commerce électronique, ainsi qu'en matière d'autres activités en ligne; c'est notamment cette équipe qui est à l'origine de la rédaction des premières conditions générales d'activités dans un environnement numérique en Bulgarie. Cet accompagnement articule également plusieurs autres domaines juridiques, tels que la propriété intellectuelle, le droit d'auteur et les droits connexes, le droit des consommateurs, les paiements, les déclarations et les communications électroniques, ainsi que la protection des données à caractère personnel.

Le cabinet PM&P assure un accompagnement complet dans le domaine des télécommunications et des médias. La solide expérience de nos avocats s'est forgée au gré de notre participation à la privatisation du plus important opérateur de télécommunications en Bulgarie, par l'élaboration d'analyses juridiques, la participation à des procédures de privatisation et à des négociations, par l'accompagnement assurée dans le cadre d'autres procédures administratives, organisées et mises en œuvre par le Conseil des médias électroniques et par la Commission de régulation des communications, ainsi qu'au gré des procédures relatives à la délivrance d'autorisations et de licences, de toute question relative à l'interconnexion des réseaux, des litiges entre les opérateurs de télécommunications et de l'exploitation et de la construction commune d'infrastructures.



Protection des données à caractère personnel et cybersécurité

Le large éventail de services dont nous assurons la prestation comprend la rédaction d'analyses juridiques, d'audits, de critères de mise en balance, d'études d'impact, la représentation devant des autorités de surveillance lors de contrôles et d'atteintes à la sécurité, l'évaluation du risque et la notification des résultats, la communication d'incidents et la gestion du risque lors d'atteintes à la cybersécurité, la formation de personnels, d'équipes de management et de délégués à la protection des données à caractère personnel, l'élaboration de règles relatives au traitement de données dans un environnement numérique (y compris des politiques de confidentialité/Privacy Policy/ et des politiques de cookies/Cookies Policy/), les règles de gestion des risques, les méthodologies et les mesures relatives à la cybersécurité des réseaux et de l'information, les procédures relatives à la protection et à la confidentialité de l'information dans des environnements électronique et conventionnel, la mise en conformité avec les règles actuelles des régulateurs de l'activité de boutiques et de plateformes globales en ligne.

Notre équipe fournit également le service spécialisé "Délégué à la protection des données", qui englobe l'ensemble de l'exécution des tâches relevant de la Loi sur la protection des données à caractère personnel et le RGPD, et adaptées aux besoins spécifiques de chaque entreprise.



Chambers Europe:

One client states that they are “Impressed by the depth of the help they provide and I value their ability to think outside of the box.”

Legal 500:

“Excellent knowledge of the law and local situation, hard-working, always accessible”

“We can always refer to their diverse and competent range of partners and associates for many different matters.”



Legal 500:

“The team of PMP is always able to understand our business needs and to provide comprehensive advice and support. Additionally, the lawyers are always available and provide timely advice and reports on ongoing matters, as well as discuss with us any difficulties in the procedures and help us orient how to best protect our interests by registering the respective IP rights.”



Chambers Europe:

“More western than others”

“One of the best in Bulgaria”

“Excellent - prompt, efficient and extremely knowledgeable of the local environment”

LexMundi
Member

SIPAC
思百库

Lex Adria.
One team for the Adriatic.



IFLR 1000:

“They are the best when it comes to advising investors, they know how the law works.”

Chambers Global:
“Innovative and practical, entirely client & business oriented.”



Chambers Europe:

“Their great network of partner legal offices, which allows them to tackle problems in different jurisdictions and check whether a plan could be practically realised in a timely manner.”



Legal 500:

“The strength of their team comes from supporting each other, communicating well, and doing their share, teamwork from a high class. They are a great collaborative team - their lawyers have differing skill and expertise sets which make them able to see, and to propose, an approach and solution that takes into account all the different aspects of the situation.”



13B rue Tintyava, 6e étage
1113 Sofia, Bulgarie
Tél: (+359 2) 971 39 35
Fax: (+359 2) 971 11 91
Mél: lawyers@penkov-markov.eu
www.penkov-markov.eu

